

**Groupe de travail « Notation du mouvement »
3e contribution de l'ANNM – Mars 2009 (suite à la réunion du 16/01/2009)**

PRÉAMBULE

Sur la base des référentiels métiers discutés en réunion le 16 janvier 2009, et envoyés par la DMDTS la semaine suivante, l'ANNM-Envol des Signes a souhaité réviser les propositions de descriptifs « noter » et « reconstruire ».

Nous avons eu deux sessions de travail entre membres depuis janvier, suivi de nombreux échanges, et proposons au groupe de travail deux nouveaux textes descriptifs des activités de notateur et de restructeur.

Nous continuons à privilégier le fait qu'il s'agit de deux activités distinctes, liées par une connaissance experte du système et pouvant être exercées par la même personne, mais néanmoins distinctes.

- Descriptif « noter »

Nous avons modifié, ajouté ou supprimé quelques éléments et réorganisé l'ordre des rubriques.

Nous pourrions commenter et argumenter ces changements lors de la prochaine réunion, si le groupe le souhaite.

- Descriptif « reconstruire »

Nous avons remanié et complété ce descriptif, car les parties « analyse de l'œuvre » et surtout « direction artistique » (dans ses dimensions intellectuelles et humaines) en étaient quasiment absentes.

Or, en plus de la connaissance d'un système de notation, c'est cette dernière partie qui est au cœur du métier de restructeur.

I - NOTER

Descriptif des activités principales
Tâches effectuées

1) Noter des oeuvres ou des corpus de mouvement en vue de réaliser une partition.

- A) En studio avec le responsable ou les autres acteurs du projet, observer et écouter le chorégraphe, analyser et enregistrer sa façon de se mouvoir, capter ses exigences et sa façon de transmettre aux interprètes.
- B) Construire progressivement une partition de travail.
- C) Communiquer fidèlement les éléments constitutifs et l'intégrité stylistique de l'œuvre.
- D) Se référer de façon permanente à la grammaire du système de notation du mouvement utilisé.
- E) Réaliser une partition de référence sur base de la partition de travail et d'informations et documents collectés.
- F) Maîtriser un logiciel d'édition de notation pour finaliser les partitions

2) Collecter, structurer et présenter un ensemble de sources documentaires ayant trait à l'oeuvre.

- A) Effectuer des recherches sur le chorégraphe, l'oeuvre, la musique, les interprètes lors de la création.
- B) Dans le cas d'une reprise d'une pièce de répertoire, s'assurer de pouvoir filmer ou d'avoir accès aux documents filmés et envisager des rencontres personnelles avec le chorégraphe ou son représentant.
- C) Rédiger un ensemble de textes présentant la partition, le chorégraphe, l'œuvre ou les éléments constitutifs de l'oeuvre, son contexte, les particularités liées à l'interprétation, les éléments de décors, lumières, costumes et tous éléments susceptibles de replacer le lecteur de la partition dans le contexte de la création.
- D) Répertorier les documents annexes disponibles, programme, supports musicaux et vidéo, ainsi que les contacts à prendre pour pouvoir utiliser la partition.

3) Actualiser et adapter des partitions existantes.

- A) Prendre connaissance et étudier à l'avance la partition existante.
- B) Assister aux répétitions.
- C) Amender et compléter, revoir la partition, tout en préservant la trace des versions précédentes.
- D) Revoir ou compléter une partition en fonction de l'évolution de la chorégraphie.
- E) Réécrire une partition ancienne (notation ancienne devenue obsolète) en fonction de l'évolution du système de notation.

4) En s'appuyant sur les notes réalisées, échanger avec, voire accompagner, le responsable de projet chorégraphique (chorégraphe, maître de ballet, etc.) et les différents acteurs impliqués dans le projet, sujet de la notation.

- A) A la demande du directeur de projet, rappeler, préciser, clarifier les mouvements, le temps, l'espace, l'organisation.
- B) Selon la demande, collaborer avec le directeur de projet sur la composition chorégraphique.
- C) Répondre aux interrogations du moment, assurer des répétitions occasionnelles selon les situations.
- D) Répondre à des sollicitations des différents partenaires de la production sur les spécificités de la chorégraphie (chef d'orchestre, costumier, régisseur, etc.).
- E) S'intégrer à une équipe artistique.

II - RECONSTRUIRE

Descriptif des activités principales
Tâches effectuées

1) Reconstruire, remonter des oeuvres ou des corpus de mouvement à partir d'une partition à des fins pédagogiques, de recherche ou de représentation.

- A) Étudier, déchiffrer, apprendre la partition et s'imprégner de la chorégraphie.
- B) Travailler en studio pour apprendre tous les rôles et pouvoir transmettre la chorégraphie, libéré de la partition, tout en en gardant une représentation mentale.
- C) Organiser sa transmission en fonction des rôles et de la structure de la pièce.
- D) Planifier les temps de transmission et de répétition en fonction de la complexité de la pièce, des interprètes et de la structure d'accueil.
- E) Transmettre et faire répéter, avec ou sans temps d'ateliers, en fonction de la nature de la pièce, du cadre et des objectifs du projet.

2) Faire des recherches documentaires complémentaires et les transmettre aux différents participants au projet.

- A) Rassembler des documents pour construire sa connaissance et son analyse de l'œuvre et de son contexte (historique, social, culturel, artistique, stylistique), et pour pouvoir en nourrir les interprètes lors de la transmission.
- B) En cas de production scénique, et selon son degré de responsabilité dans le projet, s'assurer d'avoir les éléments de costumes, de lumière, de supports audio de qualité, etc.
- C) En cas de reconstruction dans un cadre pédagogique, prévoir des interventions autour de la pièce, de la notation et de la partition en accord avec la structure d'accueil.

3) Diriger artistiquement

A) Savoir faire une analyse chorégraphique fine de l'œuvre à partir de la partition. Comprendre le sens de l'œuvre dans sa globalité et ses détails.

B) Etre capable d'adopter un point de vue sur le texte, en fonction de son analyse et du contexte du remontage, tout en conservant fidélité à l'esprit de l'œuvre et respect de l'auteur.

C) Savoir relier sa propre expérience, connaissance, culture, aux processus d'analyse puis de transmission. aux interprètes.

D) Maîtriser suffisamment la technique du langage corporel utilisé par le chorégraphe pour donner les bonnes indications et corrections lors de la transmission.

E) Lors de la transmission, par ses qualités humaines, savoir créer un climat de confiance propice au travail, s'adapter aux équipes. Être à l'écoute des interprètes, savoir les diriger, les guider, les corriger. Savoir les accompagner dans leurs propres chemins artistiques vers l'interprétation de l'œuvre..

F) Assurer l'intégrité de la présentation scénique de l'œuvre et de ses éléments constitutifs (dramaturgie, scénographie, lumière, musique et son, costume, etc.), en coopération avec l'ensemble des partenaires artistiques, techniques et administratifs du projet.

G) S'intégrer à une équipe artistique, et le cas échéant, savoir la diriger.

H) Développer et entretenir sa culture artistique et chorégraphique.